



DANS CE NUMÉRO

- Page 2 :** Élèves en provenance de l'accueil, séance d'affectation à la FGJ, appels de candidatures pour la table des spécialistes et le Comité SASAF.
- Page 3 :** 2^e assemblée de placement à l'EDA, appel de candidatures pour le Conseil d'orientation.
- Page 4 :** Appels de candidatures pour le CG-CEE et le CES.
- Page 5 :** Formations CPEPE pour la FGJ et la FP.
- Page 6 :** Conflit dans le réseau ferroviaire.

DÉLÉGATIONS 2024-2025

FAEFédération
autonome de
l'enseignement

L'appel de candidatures pour former les délégations de l'Alliance au sein du Conseil fédératif, du Conseil fédératif de négociation et du Congrès est lancé! Vous avez envie de participer aux instances de la FAE et de mieux connaître votre fédération? C'est l'occasion idéale! Pour en savoir davantage, lisez le cahier.

ÉCOUTEZ-VOUS!

C'est fait, les élèves sont entrés dans vos classes. Lors d'une conférence de presse du 16 août, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, semblait heureux de déclarer que le nombre de postes à pouvoir en enseignement pour la prochaine année scolaire a diminué de 33% par rapport à la même période l'année dernière. Toutefois, certains établissements peinent encore à trouver des enseignantes et des enseignants. Or, la situation n'est vraiment pas rose partout!

RENTÉE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Alors que dans certains établissements on a le bonheur de pouvoir compter sur des équipes enseignantes complètes et qualifiées, dans certains milieux, on fait état de classes où aucune enseignante ou aucun enseignant n'avait encore été affecté à la veille de la rentrée scolaire. Dans ce cas, des suppléances risquent de se succéder au cours des prochaines semaines, ou les profs en place devront faire du remplacement d'urgence pour pallier le manque. Malheureusement, le système de dépannage est presque devenu la norme dans certains établissements.

Dans d'autres milieux, on se demande encore si on va réussir à trouver une technicienne en éducation spécialisée et deux enseignantes dans une classe d'élèves avec un spectre de l'autisme. La pénurie de profs est exacerbée par la pénurie du personnel de soutien. Ça devient lourd à porter et la situation est franchement inquiétante.

Il faut le dire : les modifications techniques apportées aux processus d'affectation, si chères au ministre de l'Éducation, ne viennent nullement améliorer les conditions de travail des profs. Elles ne viennent pas non plus changer la réalité montréalaise où les écoles de certains milieux continuent d'être en manque de services aux élèves et de soutien aux profs, ce qui diminue les chances de réussite des élèves. Et, croyez-moi, ce n'est pas qu'une question de perception!

Avec le nouveau mécanisme de composition de la classe, nous avons maintenant accès à des données qui nous permettent de constater que certaines cohortes, certaines classes et certaines écoles sont grandement affectées. Dans les milieux où se combinent la pénurie enseignante, la pénurie de personnel de soutien et une composition de la classe particulièrement lourde et exigeante, les profs en poste ont évidemment tendance à mettre les bouchées doubles pour tenter de minimiser les effets de ces différents enjeux.

LOURDE TÂCHE

Je sais ô combien la réussite et le bien-être de vos élèves vous tiennent à cœur. Mais à travers tout ça, je vous invite à être prudentes et prudents. Ce n'est pas parce qu'il manque de profs et de personnel de soutien que



vous êtes obligés de subir la pression de votre direction ou encore de vos pairs pour en faire toujours plus. Vous êtes passionnés par votre profession, vous ne souhaitez pas que les élèves pâtissent de la situation, j'en conviens, mais vous devez aussi mettre vos limites. Comme on nous l'indique à bord d'un avion, il faut mettre le masque d'oxygène en premier et ensuite apporter un soutien aux autres... Il vaut mieux garder la forme et voir à ce que notre santé ne soit pas affectée. Il ne faut surtout pas exacerber la pénurie de l'interne.

Certaines situations alourdissent votre tâche ou votre quotidien? Une consigne ou une information donnée par votre direction d'établissement vous laissent perplexe? Abordez le sujet avec vos personnes déléguées ou avec des membres du Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE). Vous constaterez peut-être que c'est une problématique collective et non individuelle. Et il est beaucoup plus facile d'attaquer les situations et d'agir collectivement!

Nous l'avons vécu l'an dernier, au cours notamment de la grève de 22 jours, où nous nous sommes tenus debout et où nous avons gardé la tête haute malgré les embûches. Nous devons continuer à garder cette posture et être avant tout solidaires et unis quand la pression est forte.

La nouvelle année de travail ne fait que débiter, il faut savoir s'écouter. On doit se rappeler (et se répéter) qu'il est tout à fait possible d'être une enseignante ou un enseignant professionnel, passionné, investi et respecté, tout en se fixant des limites et en assumant qu'à certains moments l'attitude la plus professionnelle à adopter pour nous, nos collègues et nos élèves sera de dire « non ».

**Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

ÉLÈVES EN PROVENANCE DE L'ACCUEIL



Si vous êtes prof en classe ordinaire ou spécialiste, au primaire ou au secondaire, n'oubliez pas de demander à votre direction de vous remettre le formulaire R 032, afin de connaître notamment la fréquence des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) requis pour vos élèves en provenance du secteur de l'accueil. Vous pourrez ainsi constater quels élèves ont reçu ces services et lesquels doivent recevoir du soutien linguistique.

Les SASAF, dont fait partie la classe d'accueil, constituent des services particuliers prescrits à l'article 7 du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire*. Ils visent à doter l'élève des compétences langagières suffisantes lui permettant de suivre normalement l'enseignement dispensé en français. Le fait de ne pas parler français pendant les deux mois des vacances scolaires génère parfois une régression dans la maîtrise de cette langue chez certains élèves issus du secteur de l'accueil. Le portrait à la rentrée peut donc être suffisamment différent de celui qui avait mené à la recommandation vers le secteur régulier en juin dernier et requérir un reclassement de l'élève à l'accueil.

N'hésitez donc pas à consulter vos collègues qui ont la charge de cet élève, à noter rigoureusement les situations qui vous portent à croire que l'élève ne maîtrise pas assez le français pour suivre normalement l'enseignement et à demander ensuite par écrit à votre direction qu'elle remplisse et achemine aux services éducatifs du centre de services le formulaire de demande d'évaluation de besoins pédagogiques – SASAF. Il faut vous assurer que l'élève reçoive le service le plus adapté à sa situation, auquel il a droit.

Nous vous invitons enfin à consulter le document *Démystifier les Services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français* qui présente les principales règles encadrant les SASAF. Pour toute question, communiquez avec les soussignées.



● **Sue Bradley, vice-présidente**
Isabelle Staniulis, conseillère

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES SÉANCE D'AFFECTATION MIXTE ET ÉLARGIE POUR 2024-2025 ENSEIGNANTS DE LA LISTE DE PRIORITÉ ET DE TOUS LES BASSINS



Une séance d'affectation « mixte et élargie » pour l'année scolaire 2024-2025 se tiendra par séance d'affectation par internet (SAI), **du mardi 3 septembre (16 h) au mercredi 4 septembre 2024 (16 h)**.

À la suite de cette séance, l'entrée en fonction des enseignantes et enseignants est fixée au 9 septembre 2024.



Veillez consulter le babillard du site SAI pour connaître tous les détails au sujet de cette séance.

● **Élise Longpré, conseillère**

APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ SASAF CSSDM 2024-2026



L'Alliance est à la recherche de deux enseignantes ou enseignants du champ 20 pour participer aux rencontres du Comité SASAF pour un mandat de deux ans (2024-2026).

Le Comité SASAF (Alliance/CSSDM) se rencontre deux

fois par année pour échanger sur l'organisation de l'ensemble des services de soutien à l'apprentissage du français qui peuvent être offerts. La première rencontre se tient lors de la planification de services, selon les données prévisionnelles, et la seconde se tient avec les données réelles pour l'année en cours. Ces rencontres se déroulent sous libérations syndicales.

Les membres intéressés doivent faire parvenir leur candidature **avant 15 h le vendredi**

13 septembre 2024, en remplissant ce [formulaire](#).



● **Sue Bradley, vice-présidente**

APPEL DE CANDIDATURES TABLE DES SPÉCIALISTES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE EN ARTS



L'Alliance souhaite continuer les travaux entamés depuis 2022-2023 concernant les spécialistes au primaire et au secondaire en arts. Si vous enseignez une spécialité à la FGJ et que vous êtes sensible aux problématiques vécues dans les écoles, nous vous invitons à déposer votre candidature afin de partager vos idées et votre expérience. L'Alliance aimerait voir le juste portrait de la réalité vécue par les enseignantes et enseignants spécialistes de la FGJ.

Cette table des spécialistes sera formée de neuf membres incluant un membre du Conseil d'administration. Les rencontres auront lieu sur libération (demi-journée) ou en soirée sans libération.



Si vous désirez faire partie de cette table, veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard à 15 h le vendredi 13 septembre 2024** en remplissant ce [formulaire](#).

● **Sue Bradley, vice-présidente**



ÉDUCATION DES ADULTES

2^e ASSEMBLÉE DE PLACEMENT DE L'ANNÉE 2024-2025

L'Alliance vous rappelle que toutes les assemblées de placement de l'année 2024-2025 se dérouleront en mode virtuel via SAI conformément au projet expérimental convenu avec le CSSDM. Pour plus de détails concernant ce projet, voir le *BIS* numéro 34.

La deuxième assemblée (septembre) se déroulera entre le **30 août et le 5 septembre** avec deux séances distinctes d'affectation par Internet.

1. Séance pour les postes de 20 heures par semaine du vendredi 30 août (18 h) au mardi 3 septembre (13 h). L'affectation aura lieu le 3 septembre 2024, la date d'entrée en fonction officielle est le **9 septembre**.

NOTE : Les règles d'affectation demeurent les mêmes. Par conséquent, vous pourrez lors de la première séance (postes de 20 heures) choisir et obtenir dans le respect de vos priorités d'emploi (listes confondues) un poste de 20 heures dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

a) Vous n'avez aucune affectation au moment où vous postulez sur SAI;

OU

b) vous n'avez aucune affectation à compter du 9 septembre 2024;

OU

c) vous avez obtenu **un poste de moins de 20 heures par semaine à l'assemblée d'août** (Séance d'affectation par Internet

du 19 août au 26 août 2024) et vous souhaitez vous en désister afin d'obtenir un poste de 20 heures par semaine, et ce, peu importe sa durée (date de fin du poste).

2. Séance pour les postes de moins de 20 heures par semaine du mardi 3 septembre (18 h) au jeudi 5 septembre (16 h 59). L'affectation aura lieu le 6 septembre, la date d'entrée en fonction officielle est le 9 septembre.

NOTE 1 : Si vous choisissez un poste ou une combinaison de postes dans votre élargissement de champ, assurez-vous que le nombre d'heures que vous pouvez obtenir dans votre champ d'origine (poste et combinaison de postes) est moins élevé que le nombre d'heures que vous pouvez obtenir avec le ou les postes de votre élargissement de champ. Dans le cas contraire, le CSSDM ne pourra pas vous attribuer ce ou ces postes [11-2.09 section 9 3 d) *Convention collective locale*]. Nous vous conseillons de consulter le document *Procédure de jumelage de postes* disponible dans SAI sous l'onglet *Séances d'affectation par Internet* afin de choisir le bon type de jumelage pour vos choix de postes.

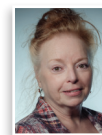
NOTE 2 : En cas de doute sur votre admissibilité à obtenir un tel poste, mieux vaut postuler si vous convoitez ce type de poste. Lors de l'affectation, le CSSDM devra s'assurer du respect des dispositions de la *Convention collective locale* pour l'octroi des postes. Toutefois, vous ne pourrez pas vous désister d'un poste que vous

avez choisi lors de l'une ou l'autre des séances SAI; vous devrez l'assumer si on vous l'octroie. Assurez-vous de vérifier vos choix avant la fin de chacune des séances.

NOTE 3 : Si vous souhaitez compléter votre tâche (poste dans votre champ d'origine) avec un poste de votre élargissement de champ, conformément à la clause 11-2.09 section 9 3 e) de la *Convention collective locale*, vous devrez faire parvenir un courriel à madame Leïla Nouali (noualile@cscdm.qc.ca) afin de l'informer du ou des postes que vous souhaitez obtenir pour ce faire. Après avoir attribué les postes de la 2^e séance SAI aux enseignantes et enseignants des listes de priorité et de rappel, le CSSDM attribuera, le cas échéant, les compléments de tâche selon l'ordre d'inscription sur les listes de priorité et de rappel confondues.

NOTE 4 : Vous n'êtes pas limité dans le nombre de postes sur lesquels vous pouvez poser votre candidature, vous pouvez faire autant de choix de postes qu'il y a de postes offerts dans votre ou vos spécialités. Afin de maximiser vos chances, le nombre de postes choisis devrait être au moins équivalent au rang que vous occupez sur la liste confondue.

Pour plus de détails sur le fonctionnement des assemblées de placement, veuillez consulter le [guide sur les assemblées de placement à l'EDA](#).



Chantal Forcier, conseillère

APPEL DE CANDIDATURES

CONSEIL D'ORIENTATION 2024-2027



MANDAT DU COMITÉ

Le Conseil d'orientation agit à titre consultatif pour l'élaboration du plan d'action triennal du Conseil d'administration. Il sera aussi appelé à réfléchir sur les pratiques syndicales de l'Alliance, notamment pour l'application du plan triennal qui aura été adopté par l'Assemblée de personnes déléguées.

COMPOSITION

Le comité est formé de neuf membres, dont trois sont issus du préscolaire et du primaire, deux du secondaire, un de l'éducation des adultes, un de la formation professionnelle, une des institutions privées et un

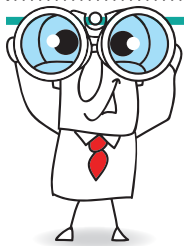
ayant un statut précaire à la formation des jeunes. Deux à trois membres du Conseil d'administration se joindront à eux lors des rencontres.

NOMINATION

L'Alliance recherche des enseignantes et enseignants pour former le Conseil d'orientation 2024-2027. Le mandat prendra fin en juin 2027. Les membres intéressés doivent poser leur candidature **avant 15 h le vendredi 20 septembre 2024**, en remplissant ce [formulaire](#).



Patrick Trottier, vice-président
Sue Bradley, vice-présidente



APPELS DE CANDIDATURES

CG-CEE

Pour le mandat 2024-2026, le Comité de gestion du Centre des enseignantes et des enseignants (CG-CEE) est à la recherche de membres enseignants afin de pourvoir des postes réguliers ou de substituts. Les personnes souhaitant assumer ces fonctions doivent soumettre leur candidature **avant 15 h le vendredi 20 septembre 2024**, en utilisant ce [formulaire](#). En plus des conditions contenues dans la *Politique de désignation des membres aux comités*, les critères de sélection qui guideront le choix du Conseil d'administration sont l'intérêt de la personne pour les questions de gestion ainsi que de perfectionnement et sa disponibilité à participer à environ quatre réunions (habituellement de 13 h à 15 h 30) au cours de l'année, précédées de réunions préparatoires en alternance jour/soir avec libérations syndicales.

LE MANDAT DU CG-CEE

Dans le respect de sa mission, de sa philosophie et de ses objectifs, le CG-CEE, composé majoritairement d'enseignantes et d'enseignants, décide des orientations, des choix budgétaires et des priorités du centre. Il approuve notamment le bilan annuel et les états financiers et décide de l'ensemble de ses mandats. Il importe, pour terminer, de rappeler que la mission principale du CEE est d'offrir de la formation par les pairs, pour les pairs.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec Éric Girard, responsable du dossier, par courriel : eric.girard@alliancedesprofs.qc.ca.



● **Éric Girard, vice-président**
Amélie Piché Richard, vice-présidente

COMITÉ D'ENCADREMENT DES STAGIAIRES – POSTE SUBSTITUT

Le Comité d'encadrement des stagiaires (CES) est à la recherche d'un membre substitut pour assurer une présence en tout temps lorsqu'un membre régulier doit s'absenter. Le CES est un comité paritaire, c'est-à-dire qu'il comprend autant de membres du côté syndical que du côté patronal. Le comité veille aux fonctions et responsabilités inhérentes au rôle d'enseignantes et d'enseignants associés, à leur compensation pour l'accompagnement des stagiaires et à l'allocation reçue aux fins d'encadrement des stagiaires. Il élabore les principes et balises en lien avec le budget alloué à cette mesure et s'assure de leur respect. Il organise également l'activité de reconnaissance annuelle destinée aux enseignantes et enseignants associés et discute de toute autre question en lien avec la promotion de l'encadrement des stagiaires et les problèmes qui y sont reliés. Il se rencontre cinq fois dans l'année, avec libération pour les rencontres préparatoires, une fois sur deux, comme le prévoit notre politique de libération pour les comités.

Si le sujet vous intéresse, si les enjeux liés à la relève vous donnent envie de vous impliquer, ce poste est pour vous ! Vous avez jusqu'à **15 h le vendredi 13 septembre 2024** pour remplir ce [formulaire](#) afin de nous faire parvenir votre candidature et vos coordonnées.



● **Sue Bradley, vice-présidente**

RAPPEL

FORMATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

Comme publié dans le *BIS* numéro 1, l'Alliance vous encourage à vous doter d'une équipe syndicale forte. Il est important que chaque école soit représentée par une ou des personnes déléguées pour ainsi assurer un réseau de communication efficace. Il est également essentiel d'élire les membres au sein de tous les comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CÉ, CLP et CEEREHDAA).

Si ce n'est pas encore fait, tenez le plus rapidement possible une réunion syndicale afin de procéder à l'élection de vos représentants. Il est aussi primordial d'adopter votre politique locale de consultation (voir le document *Savoirs essentiels — La politique locale de consultation*) afin de bien baliser les mécanismes de

concertation entre les personnes déléguées, les membres du CPEPE, du CÉ, du CLP et du CEEREHDAA. Bien entendu, tout le personnel de l'Alliance sera disponible pour former et accompagner tout au long de l'année les collègues qui s'impliqueront, pour la première fois ou non, dans ces rôles essentiels à la protection de notre autonomie professionnelle.

Une fois l'élection faite, les formulaires de nomination doivent impérativement être remplis directement [sur le site de l'Alliance](#). **Il est primordial de remplir rapidement ces formulaires, car ils nous permettent notamment d'envoyer aux membres de l'équipe syndicale les informations importantes à leur travail, et ce, tout au long de l'année.**

Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez le document *Savoirs essentiels — L'équipe syndicale*. N'hésitez surtout pas à [contacter le membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale de votre établissement](#). Elle ou il pourra aller vous rencontrer, vous accompagner pour procéder à l'élection de votre équipe syndicale et à la composition des comités. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir le [formulaire de demande de visite d'établissement](#). Nous sommes là pour vous !

● **Marie Contant, vice-présidente**
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière



FORMATION SYNDICALE

CPEPE — FGJ

Cette session, toujours très populaire, vous guide dans votre rôle au sein du Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE). De nombreux aspects essentiels y seront traités, par exemple le rôle et les responsabilités des membres, le budget en lien avec la pédagogie et les nouvelles pratiques pédagogiques dans l'école. Bref, une foule de sujets qui ont un impact important sur le quotidien des enseignantes et des enseignants. En après-midi, les participants pourront mettre en application leurs nouvelles connaissances en participant à une simulation réaliste d'une réunion de CPEPE.

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 24 septembre 2024 de 9 h 30 à 15 h 30**, à la Plaza Antique. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 13 septembre 2024** en utilisant ce [formulaire](#).



● **Patrick Trottier, vice-président**
Jehanne Blaise, vice-présidente
Sébastien Bergeron, conseiller

RAPPEL LA TÂCHE



Cette session de formation, avec libération syndicale pour les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, se tiendra **le lundi 16 septembre 2024 de 17 h 30 à 19 h 30**, en vidéoconférence Zoom.



Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le mercredi 11 septembre 2024** en utilisant ce [formulaire](#).

● **Patrick Trottier, vice-président**

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, CONTACTER MELISSA HERNANDEZ À L'ADRESSE SUIVANTE : formation@alliancesprofs.qc.ca.

CPEPE — FP

Cette formation donnée uniquement aux membres de la formation professionnelle vous guide dans votre rôle au sein du Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE). De nombreux aspects essentiels y seront traités, par exemple le rôle et les responsabilités des membres ainsi que le fonctionnement et la structure du comité. Bref, une foule de sujets qui ont un impact important sur le quotidien des enseignantes et enseignants. Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mercredi 25 septembre 2024 de 13 h à 15 h 30**, via Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 13 septembre 2024** en utilisant ce [formulaire](#).

● **Éric Girard, vice-président**
Vincent Hamel Davignon, conseiller



FÉMINISME



Une définition facile? Pas tant que ça. C'est comme la résonance magnétique ou l'islamisme : la plupart des gens savent vaguement ce que c'est, mais quand vient le temps d'en fournir une définition précise, ils sont nombreux à patiner... Avis aux personnes

qui croient que le féminisme vise la supériorité des femmes sur les hommes : vous faites erreur. Ce mouvement social lutte pour que les femmes et les hommes deviennent égaux, aient les mêmes droits et, plus largement, jouissent de conditions de vie décentes. Bref, il aspire à plus de justice pour tout le monde. C'est tout. Et pas plus menaçant que ça.

VENEZ SOULIGNER LA RENTRÉE AVEC NOUS!

Comme annoncé dans le *BIS* numéro 1, nous vous convions **le vendredi 6 septembre 2024 dès 16 h**, au Livart (3980, rue Saint-Denis), à quelques pas de la station de métro Sherbrooke.

Ce sera l'occasion de se retrouver entre collègues pour lancer la prochaine année syndicale. L'activité est gratuite et s'adresse à tous les membres de l'Alliance! Nous vous encourageons à être accompagnés de membres de votre établissement, pour qu'ils aient un premier contact avec leur syndicat, dans une ambiance festive! Vous êtes priés de vous inscrire en remplissant ce [formulaire](#).

Ne manquez pas l'événement, au plaisir de s'y voir!



● **Marie Contant, vice-présidente**
Éric Girard, vice-président

**LANCEMENT
DE
L'ANNÉE SYNDICALE**

au **LIVART**
vendredi 6 septembre, dès 16 h

CONFLIT DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE FERROVIAIRE

Les travailleuses et travailleurs de l'industrie ferroviaire négocient depuis plusieurs mois avec la partie patronale. L'horaire de travail, la santé et la sécurité au travail ainsi que la volonté patronale de délocaliser les employés sont des enjeux au cœur de la négociation.

Le jeudi 22 août, le CN et CPKC, les deux plus grandes compagnies ferroviaires au Canada, ont simultanément mis les salariés en lockout, entraînant un arrêt national des activités. Le gouvernement fédéral a par la suite très rapidement ordonné un arbitrage qui imposera une convention collective, ce qui était a priori la volonté des employeurs.

Paul Boucher, président de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada, explique très bien les conséquences de cette décision gouvernementale sur le processus de la négociation de la convention collective et le rapport de forces des syndiqués : « Cette décision crée un précédent dangereux. Dorénavant, les grandes entreprises n'ont qu'à arrêter leurs opérations pendant quelques heures, infliger des dommages économiques à court terme et le gouvernement fédéral interviendra pour casser un syndicat. Les droits des travailleurs canadiens ont été considérablement réduits aujourd'hui. »

L'Alliance ne peut que se montrer solidaire de ces syndiqués. Le gouvernement fédéral de Justin Trudeau a choisi de répondre à la volonté des patrons, une fois de plus, plutôt que de se ranger du côté des gens, des travailleuses et travailleurs. Solidarité avec les travailleurs ferroviaires qui par ces manœuvres ont perdu leur droit de négocier de bonne foi leurs conditions de travail.

● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**

Alexis Richard, conseiller

Source : Teamsters Canada

ORGANISER, MOBILISER, GAGNER

Plusieurs membres de l'Alliance et du Conseil d'administration étaient présents, aux côtés de camarades syndicaux des quatre coins de Montréal, mardi dernier, pour le lancement du livre *Organiser, mobiliser, gagner* dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie. Cet ouvrage s'avère une adaptation québécoise de la célèbre formation *Secrets of a Successful Organizer*, elle-même le fruit de 40 années d'expérience sur le terrain de l'organisation américaine Labor Notes.

Ce guide de renouveau syndical propose une démarche, étape par étape, pour planifier des actions collectives qui fonctionnent. Pour reprendre les mots d'Alain Savard, l'auteur de l'ouvrage, « il ne s'agit pas d'un traité théorique sur le syndicalisme, mais d'un guide de pratiques et de techniques d'organisation syndicale qui permettent de faire vivre au quotidien ce qu'on appelle le syndicalisme de transformation sociale ».

Les enseignements de Labor Notes ont, au Québec, notamment contribué à la syndicalisation des entrepôts d'Amazon. Vous pouvez vous procurer *Organiser, mobiliser, gagner* dès aujourd'hui dans votre librairie de quartier, quelques exemplaires seront aussi disponibles aux bureaux de l'Alliance.

● **Marie Contant, vice-présidente**

Alexis Richard, conseiller



**NOTRE ÉCOLE,
on l'aime PUBLIQUE!**

30 septembre au 6 octobre 2024

Simon Boulerice
porte-parole de la SPEP

Semaine pour
**L'ÉCOLE
PUBLIQUE**

